



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Services pros. en informatique	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN912-152457/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20152457	Date 2016-06-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-632-30220	
File No. - N° de dossier 632el.EN912-152457	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-06-27	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lapalme, Francis	Buyer Id - Id de l'acheteur 632el
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4985 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 002 DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER

La présente modification vise à fournir des précisions en lien avec les questions reçues.

Q1 Au sujet des exigences obligatoires de l'organisation O2, l'État a indiqué que le soumissionnaire doit posséder une expérience qui totalise le minimum de jours facturables par catégorie (5 000 jours pour les analystes fonctionnels et 2 000 jours pour les architectes opérationnels au cours des cinq dernières années) et qu'il a acquise dans le cadre d'un contrat unique. Compte tenu du nombre considérable de jours facturables, cette exigence est très restrictive. Les soumissionnaires sont également tenus de démontrer qu'ils ont accumulé un nombre excessivement élevé de jours facturables à l'exigence cotée C1 pour recevoir un maximum de points (par exemple, 10 000 jours pour les analystes fonctionnels), et ce, dans le cadre d'un contrat unique. Pour qu'un soumissionnaire puisse démontrer qu'il a accumulé ce nombre de jours facturables dans le cadre d'un contrat unique, il faudrait que l'arrangement en matière d'approvisionnement soit pluriannuel et de très grande envergure. Cela étant dit, la restriction relative aux jours facturables favorise grandement les titulaires qui fournissent actuellement ces services à Services publics et Approvisionnement Canada et dans le cadre d'autres contrats de niveau 2 de grande envergure.

Dans plusieurs autres demandes de propositions (DP) récentes/actuelles des Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (par exemple, 1 – dans l'invitation à soumissionner n° 05005-150334 d'Élections Canada se terminant le 8 juin 2016, on demande aux analystes fonctionnels de démontrer qu'ils ont accumulé 2 200 jours facturables dans le cadre de 8 contrats et 2 – dans l'invitation à soumissionner de la Gendarmerie royale du Canada [GRC] n° M7594-160378 se terminant le 22 juin 2016, on demande aux analystes fonctionnels de démontrer qu'ils ont accumulé 960 jours facturables dans le cadre de 10 contrats), les exigences de l'organisation O2/C1 sont formulées de façon semblable, mais permettent aux soumissionnaires de démontrer qu'ils ont accumulé les jours facturables dans le cadre de contrats énumérés dans une liste, et non dans le cadre d'un contrat unique. De plus, dans chacun de ces cas, le nombre minimal de jours facturables exigé était considérablement inférieur au nombre exigé dans la présente DP. Pour s'assurer que le processus concurrentiel est équitable, ouvert et transparent, nous demandons respectueusement que les critères O2/C1 permettent aux soumissionnaires d'invoquer jusqu'à 10 contrats au cours des 5 dernières années pour démontrer leur expérience de la fourniture des ressources de toutes les catégories de ressource.

R1 ***Veillez consulter les changements apportés à la version révisée de la pièce jointe 2 – Critères d'évaluation des soumissions.***

Q2 Y a-t-il un entrepreneur ou des entrepreneurs qui fournissent actuellement ou qui ont fourni récemment des services à l'État qui sont semblables ou identiques aux services demandés dans la présente DP? Si c'est le cas, de qui s'agit-il, quelle est la valeur totale du contrat, et quelles sont les dates de début et de fin de ce contrat?

R2 ***Veillez consulter les renseignements publiés dans l'avis d'appel d'offres à l'adresse suivante : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-EL-632-30220>.***

La durée de ces contrats s'étend de juin 2010 à septembre 2016.

Q3 Nous avons remarqué, dans la section Résumé des Informations générales, que l'État a l'intention d'attribuer trois (3) contrats. Nous constatons aussi que le niveau d'effort prévu pour l'analyste fonctionnel est de 20 ressources, alors que pour l'architecte opérationnel, il est de 5 ressources.

Dans les exigences obligatoires de l'organisation, on mentionne que le soumissionnaire doit démontrer qu'il fournira les services d'un analyste fonctionnel pendant 5 000 jours et ceux d'un architecte opérationnel pendant 2 000 jours. Selon nos calculs, l'industrie doit démontrer qu'elle fournira plus de 21 années-personnes et presque 9 années-personnes respectivement. L'État a l'intention d'attribuer 3 contrats pour 20 ressources et pour 5 ressources, ce qui correspond à plus ou moins sept (7) analystes fonctionnels et à moins de deux (2) architectes opérationnels par contrat. Les exigences de l'organisation sont, par conséquent, plus qu'excessives.

Nous demandons respectueusement que l'État demande des contrats dont la valeur se limite à 2 millions de dollars, et dont les exigences relatives aux ressources ne dépassent pas quatre (4) hommes par année et un (1) homme par année pour l'analyste fonctionnel et l'architecte opérationnel respectivement.

R3 ***Veillez consulter les changements apportés à la version révisée de la pièce jointe 2 – Critères d'évaluation des soumissions.***

Q4 Référence : pièce jointe 2 de la DP – Critères d'évaluation des soumissions, page 2 de 6 – « Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de toutes les catégories suivantes ou de catégories similaires, expérience qui totalise le minimum de jours facturables par catégorie au cours des **cinq dernières années** avant la date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner. » « Pour chaque catégorie de ressource, le soumissionnaire doit démontrer qu'il totalise le minimum de jours facturables dans un contrat unique... ».

En raison de la quantité considérable de jours facturables qui doivent être démontrés dans un contrat unique, nous vous prions d'étendre la période de cinq ans à sept ans pour permettre à

l'État de recevoir un ensemble de propositions plus concurrentielles dans le cadre de la présente DP.

R4 *Veillez consulter les changements apportés à la version révisée de la pièce jointe 2 – Critères d'évaluation des soumissions.*

Q5 En raison du nombre important de DP émises par le gouvernement à l'heure actuelle et de la période des vacances d'été imminente, nous vous demandons respectueusement de reporter la date de dépôt des propositions de deux (2) semaines pour que nous ayons suffisamment de temps pour élaborer une proposition concurrentielle de qualité.

R5 *Le Canada a examiné votre demande. Toutefois, la date de clôture de la demande de soumissions ne sera pas modifiée pour le moment.*

Q6 En ce qui a trait au critère obligatoire O1 de l'organisation, les soumissionnaires ont été informés que l'exigence O1 « doit être démontrée au moyen d'une lettre signée non pas par le soumissionnaire, mais par l'autre partie pour chacun des 2 contrats ». En ce qui a trait à l'exigence O1 des contrats du gouvernement fédéral, est-ce que l'État considère que la page titre du contrat signée par le responsable des achats/l'autorité contractante (qui comprend la limitation des dépenses/la valeur du contrat, la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone, le numéro de série du contrat et le nom du fournisseur/de l'entreprise) satisfait à l'exigence O1 relative à la lettre signée?

R6 *Non, la page titre du contrat signée par le responsable des achats/l'autorité contractante (qui comprend la limitation des dépenses/la valeur du contrat, la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone, le numéro de série du contrat et le nom du fournisseur/de l'entreprise) ne satisfera pas à l'exigence O1 relative à la lettre signée en ce qui a trait aux contrats du gouvernement fédéral.*

Q7 À propos du critère obligatoire de l'organisation O2 et du critère coté de l'organisation C2 : Nous sommes l'un des principaux fournisseurs du gouvernement fédéral depuis plus de 20 ans. Plus précisément, nous fournissons des services d'analyse des activités liées aux systèmes de paye et de pension du ministère de la Défense nationale (MDN), de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et de la GRC depuis le même nombre d'années. Par conséquent, nous comprenons la nécessité d'être en mesure de fournir 10 000 jours dans le cadre d'un contrat unique. Cela étant dit, nous estimons que limiter ces 10 000 jours (pour obtenir la totalité des points) aux cinq (5) dernières années est indûment restrictif. L'État pourrait-il envisager de remplacer l'exigence par : « au cours des 8 dernières années dans le cadre d'un contrat unique, mais le temps de travail facturé doit avoir été réalisé durant une période de 5 ans au cours des 8 dernières années »?

L'État pourrait-il envisager de modifier l'exigence de la façon suivante :

« Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de toutes les catégories suivantes ou de catégories similaires, expérience qui totalise le minimum de jours facturables par catégorie au cours des **huit** années précédant la date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner* »? Pour chaque catégorie de ressources, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a accumulé le nombre minimal de jours facturables requis dans le cadre d'un contrat unique, **et le temps de travail facturé doit avoir été réalisé au cours d'une période de cinq ans.**

R7 ***Veillez consulter les changements apportés à la version révisée de la pièce jointe 2 – Critères d'évaluation des soumissions.***

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

PIÈCE JOINTE 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS – révision 1

1.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES DE L'ENTREPRISE

Critères	Critères obligatoires	Réponse du soumissionnaire	
		Respecté O/N	Expérience démontrée (le soumissionnaire doit inscrire les renseignements)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir participé à 2 contrats pour la prestation de services professionnels en informatique*. 1 contrat doit avoir été avec un gouvernement**. Les deux contrats doivent avoir été en vigueur au cours des 5 dernières années précédant la date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner*** et avoir une valeur minimale de 5 M\$****. Un résumé de la portée et des principales responsabilités de chaque contrat doit être fourni.</p> <p>L'exigence ci-dessus doit être démontrée au moyen d'une lettre signée non pas par le soumissionnaire mais par l'autre partie pour chacune des 2 contrats. Le nom de l'autre partie et le nom d'une personne-ressource pour cette partie doivent être fournis dans la lettre. Une adresse de courriel et un numéro de téléphone doivent également être fournis. La description des services professionnels en informatique doit être limitée à un paragraphe, incluant le titre ou le numéro de série du contrat.</p> <p>*Les services professionnels en informatique sont des services professionnels fournis par le soumissionnaire à l'appui d'un projet ou contrat de technologie de l'information ou de gestion de l'information.</p> <p>**Le gouvernement est le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial ou territorial. Le gouvernement fédéral englobe tout ministère, organisme ou conseil du gouvernement du Canada ou une société d'État.</p> <p>***La date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner est le 2016-06-27.</p> <p>****La valeur est définie comme étant soit le montant précisé dans l'article sur la limitation des dépenses, plus les taxes applicables, ou le prix total du contrat, le montant le plus élevé étant retenu.</p>		

Critères	Critères obligatoires	Réponse du soumissionnaire										
		Respecté O/N	Expérience démontrée (le soumissionnaire doit inscrire les renseignements)									
O2	<p>Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de toutes les catégories suivantes ou de catégories similaires, expérience qui totalise le minimum de jours facturables par catégorie au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner*. Pour chaque catégorie de ressource, le soumissionnaire doit démontrer qu'il totalise le minimum de jours facturables dans un maximum de deux contrats. Seuls les quatre premiers contrats indiqués seront pris en compte.</p> <p>Le soumissionnaire doit remplir et fournir les appendices A et B de la pièce jointe 2.</p> <table border="1" data-bbox="760 730 1016 1814"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>CATÉGORIE DE RESSOURCE</th> <th>NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Analyste fonctionnel – Niveau 3</td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Architecte opérationnel – Niveau 3</td> <td>2 000</td> </tr> </tbody> </table>	N°	CATÉGORIE DE RESSOURCE	NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE	1	Analyste fonctionnel – Niveau 3	5 000	2	Architecte opérationnel – Niveau 3	2 000		
N°	CATÉGORIE DE RESSOURCE	NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE										
1	Analyste fonctionnel – Niveau 3	5 000										
2	Architecte opérationnel – Niveau 3	2 000										

*La date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner est le 2016-06-27.

2.0 EXIGENCES MINISTÉRIELLES COTÉES

Critères cotés par point		Nombre maximal de points	Réponse du soumissionnaire					
			Lignes directrices de l'évaluation	Numéro de référence du contrat				
C1	Le soumissionnaire devrait démontrer le nombre de jours facturables d'expérience qu'il a acquise en sus du minimum de jours facturables indiqués pour le critère O2.		100	Le nombre total de jours facturables démontré par le soumissionnaire en réponse au critère O2 sera utilisé pour évaluer ce critère. On attribuera des points au soumissionnaire, conformément à l'exemple de scénario d'évaluation qui figure à gauche. Dans cet exemple, le soumissionnaire obtiendrait 77,00 points sur une possibilité de 100.				
	EXEMPLE DE SCÉNARIO D'ÉVALUATION							
	JOURS FACTURABLES							
		(A)				(B)	(C)	(D)
	CATÉGORIE DE RESSOURCE	TOTAL DU SOUMISSIONNAIRE				JOURS FACTURABLES INDiquÉS A O2	JOURS FACTURABLES EXCEDENTAIRES A O2	DÉPASSEMENT EN % JUSQU'À UN MAXIMUM DE 100 % (arrondi à la 2 ^e décimale)
		Appendice A de l'annexe B					(C)=(A)-(B)	(D)=(C)/(B)*100
		Analyste fonctionnel – Niveau 3				7 700	5 000	2 700
	Architecte d'affaires – Niveau 3	4 500				2 000	2 500	100,00
	RÉSULTAT DU SOUMISSIONNAIRE = SOMME (D) DES 2 CATÉGORIES ÷ 2					77,00		
	MAXIMUM DE POINTS POSSIBLE					100		
MINIMUM DE POINTS REQUIS		60						
POINTS OBTENUS								
POUR QUE SA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT OBTENIR UN MINIMUM DE 60 POINTS.								

APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 2

TABLEAU DE RÉPONSE : JOURS FACTURABLES POUR LA DP

Nom du soumissionnaire : _____

En fournissant une réponse, le soumissionnaire atteste que les jours facturables se trouvent dans la période de facturation indiquée ci-dessus pour L'INTEGRALITÉ des catégories de ressources énumérées.

CATÉGORIE DE RESSOURCE	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES			
	Renvoi au numéro de référence du contrat N° _____ Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) A ____/____/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au numéro de référence du contrat N° _____ Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) A ____/____/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au numéro de référence du contrat N° _____ Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) A ____/____/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au numéro de référence du contrat N° _____ Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) A ____/____/____ (jj/mm/aa)
Analyste fonctionnel (niveau 3)				
Architecte d'affaires (niveau 3)				

APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 2

FORMULAIRE DE RÉPONSE : NUMÉRO DE CONTRAT POUR LA DP

Pour répondre au point 1.0 de l'exigence O2 de la pièce jointe 2, le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de toutes les catégories ou de catégories similaires, expérience qui totalise le minimum de jours facturables par catégorie au cours des sept dernières années avant la date de clôture initiale de l'invitation à soumissionner. Pour chaque catégorie de ressources, les services fournis doivent avoir été fournis par l'intermédiaire d'un maximum de deux contrats. Toutes les ressources proposées doivent avoir effectué au moins 50 % des tâches présentées à la section 3 (Tâches) de l'annexe A (Énoncé des travaux) dans la catégorie de ressources où elles sont proposées.

Nom du soumissionnaire : _____ N° de contrat du soumissionnaire : _____

SECTION 1 : INFORMATION SUR LE CLIENT

Client gouvernemental (Oui/Non)	
Nom de l'organisation du client	
Nom de la personne-ressource du client	
Adresse	
Téléphone	
Télécopieur	
Courriel	

SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTRAT

Valeur du contrat	
Date d'attribution	
Date d'expiration	

Description du besoin :

SECTION 3 : DÉTAILS SUR LES RESSOURCES

Catégorie de personnel et niveau

Tâches effectuées dans le cadre du contrat et renvoi à chaque tâche connexe énumérée dans l'énoncé des travaux